

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 05 février 2025****Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA. C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la Mission. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira soyez les bienvenus.

Avant d'aborder, les résultats des opérations de révision du fichier électoral dans l'aire 1 que feront les représentants de l'ANE ici présent, je souhaiterais revenir sur certaines activités importantes de la semaine écoulée.

Dans le cadre des efforts conjoints pour la stabilisation de la sous-préfecture de Zangba, une délégation gouvernementale conduite par le ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Bruno Yapande, s'est rendue sur place le 29 janvier 2025, accompagnée du ministre résident de Mobaye, Augustine Marthe Kirimat, et du député de Zangba, Ahmat Hussein. Cette visite visait à rassurer les populations locales sur l'engagement du gouvernement et de ses partenaires pour la sécurité et la stabilité de la région, quelques semaines après le déploiement de la Force de la MINUSCA. Saluant l'intervention rapide et efficace de la Mission, le ministre Bruno Yapande a souligné les efforts en cours pour garantir une paix durable dans la localité. Ce déploiement, qui a déjà permis une amélioration significative de la situation sécuritaire, contribuera également à créer les conditions nécessaires à un processus électoral inclusif, en garantissant à toutes les composantes de la population en âge de voter la possibilité de s'enregistrer sur le fichier électoral en vue de participer aux échéances électorales de 2025, contrairement à 2020 où les conditions sécuritaires n'avaient pas permis de voter à Zangba.

**A noter dans le domaine judiciaire :**

A la fin de cette semaine, la MINUSCA remettra officiellement aux autorités centrafricaines le bâtiment construit et équipé de la Juridiction Militaire de Bouar, en présence des représentants du ministère de la Défense nationale et de la Reconstruction des armées ainsi que du ministère de la Justice et de la Promotion des droits humains. Réalisé dans le cadre de l'appui à la réforme du secteur de la sécurité, ce bâtiment marque l'aboutissement d'un chantier dont la première pierre avait été posée le 25 janvier 2024 par le Premier ministre centrafricain, Félix Moloua, et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU, Mohamed Ag Ayoya.

D'un coût total de 118 596 628 FCFA pour la réhabilitation et 23 527 580 FCFA pour l'équipement, soit environ 227 000 USD, ce bâtiment est destiné à améliorer les conditions de travail du personnel judiciaire et à garantir un meilleur accès à la justice pour les membres des Forces de défense et de sécurité ainsi que pour les civils. En plus de contribuer au renforcement du respect des droits de l'homme, il vise à améliorer la discipline au sein des Forces de défense et de sécurité, s'inscrivant ainsi dans les efforts de consolidation de l'État de droit en République centrafricaine.

\*\*\*\*

Après la présentation des activités de la semaine écoulée, permettez-moi revenir sur l'objet principal de cette conférence de presse qui est de faire le point sur les résultats des opérations de révision du fichier électoral dans l'aire 1.

Nous avons l'honneur d'accueillir deux représentant de l'Autorité Nationale des Elections en la personne de Madame Mme Sabine N'DOUTE TANDOS, vice-présidente de l'Autorité Nationale des Elections, ainsi que M. Théophile MOMOKOAMA, Rapporteur Général et Porte-Parole de l'A.N.E. La Minusca sera représentée par le Directeur de la division des affaires électorales, Mr Arsène Gbaguidi.

Au nom de la Représentante spéciale du Secrétaire générale des Nations Unies et Cheffe de la Minusca, Mme Valentine Rugwabiza, je tiens à exprimer la gratitude de la Mission pour votre disponibilité et participation à cet exercice d'information à l'endroit de la population centrafricaine. Je cède, sans plus tarder, la parole à Madame la Vice-Présidente de l'ANE pour un mot d'introduction, suivis des propos liminaires qui seront prononcé par le Porte-Parole de l'ANE.

### **Madame Mme Sabine N'DOUTE TANDOS, vice-présidente de l'Autorité Nationale des Elections**

Merci. Je voudrais dire bonjour à tout le monde. Merci de nous accorder la parole. J'ai saisi cette opportunité pour exprimer toutes mes reconnaissances à la MINUSCA qui n'a cessé depuis toujours de nous soutenir pendant toutes nos différentes phases de la procédure électorale. Nous sommes là ce matin pour faire le point sur l'état d'avancement de l'enrôlement des électeurs dans les différentes aires réparties techniquement sur le terrain.

Je voudrais saisir cette opportunité pour dire qu'à l'accoutumée, avant chaque élection, ce qui détermine la présence des électeurs dans le centre, c'est la carte des électeurs. Donc tous les électeurs sont mobilisés à aller s'inscrire massivement sur la liste électorale afin de pouvoir avoir leur carte électorale qui leur donne l'accès au bureau de vote pour choisir le dirigeant de leur choix. Vous conviendrez également avec moi que depuis le 24 novembre, cette opération a été lancée sur 11 préfectures plus Bangui. Nous avons travaillé jusqu'au 24 décembre pour boucler l'aire 1 de notre enregistrement. Oui, nous avons constaté pendant cet enrôlement que la population s'est massivement mobilisée, mais les détails vous seront donnés par le rapporteur général et porte-parole de l'Autorité nationale des élections. Je lui donne la parole pour les détails.

### **Théophile MOMOKOAMA, Rapporteur Général et Porte-Parole de l'A.N.E**

- Monsieur le Directeur, chef de la Division de l'Assistance électorale ;
- Monsieur le Porte-parole par interim de la MINUSCA ;
- Mesdames et messieurs les professionnels des médias ;

C'est toujours avec une joie renouvelée de nous retrouver aux cotés des responsables de la mission qui nous accompagnent dans la lourde mission de conduite du processus électoral dans notre pays. Nous venons de poser les jalons d'une grosse opération électorale, à savoir la révision du fichier électoral dans l'Aire N°1 portant sur 11 préfectures de la RCA. Je m'en vais faire l'économie de la synthèse des résultats provisoires des opérations d'enrôlement dans l'Aire opérationnelle N°1.

Il est bon de noter que 2025 est une année cruciale dans l'agenda de l'Autorité Nationale des Elections car il se pointe la tenue en cascade des scrutins majeurs des élections locales et des élections générales. Nous avons grand espoir que ces rendez-vous démocratiques viendront consolider l'ancrage de la démocratie dans notre pays et donner la possibilité à tous nos concitoyens et concitoyennes de participer de façon libre et inclusive à la désignation des autorités nationales aux différents échelons de gouvernance. Comme vous le savez, la révision du fichier électoral était devenue impérative pour des raisons légales mais aussi pour l'inclusivité des prochains scrutins de 2025.

C'est ainsi que du 24 novembre au 24 décembre 2024, l'Autorité Nationale des Elections (A.N.E), après avoir consacré du temps à la phase préparatoire, a procédé au déploiement et réalisé les opérations d'enrôlement des électeurs dans les 11 préfectures de l'Aire N°1. Il s'agit des préfectures de Bangui, Lobaye, Mambéré-Kadéï, Nana-Mambéré, Nana-Gribizi, Ouaka, Ouham, Ouham-Pendé, Ouham-Fafa, Lim-Pendé et Haute-Kotto. Ce lancement a été effectif à Bangui le 24 novembre 2024 tandis que pour les autres préfectures le déploiement s'étant fait en fonction de la mobilisation de la logistique, le démarrage des opérations s'est étalé sur la semaine suivante.

Au final, cette vaste opération a mobilisé :

Pour les Ressources humaines :

- ✓ 2469 Agents tablettes ;

- ✓ 150 Superviseurs d'agents-tablettes et 11 Administrateurs ;
- ✓ 4938 Agents recenseurs ;
- ✓ 7624 chefs de village et de quartier.
- ✓ 11 commissaires électoraux ;
- ✓ 31 Assistants (personnel A.N.E) ;
- ✓ Plus de 400 délégués électoraux (membres des démembrements de l'A.N.E)
- ✓ Appui des Bureaux Electoraux Régionaux (BE.R) de la MINUSCA

Pour la logistique :

- ✓ 386 véhicules pick-up loués (A.N.E + PAPEC) ;
- ✓ 30 bus loués Avenir;
- ✓ + Appui logistique MINUSCA (aéronefs fret et personnel).

Pour les ressources financières :

Hors mis les engagements sur les fonds du PAPEC (projet d'appui au processus électoral en Centrafrique) des dépenses inhérentes à cette opération, l'A.N.E a soumis un budget de **1 332 400 200 FCFA** et a reçu du gouvernement une avance de **300 000 000 FCFA** ce qui a lui a permis de démarrer les opérations sur le terrain.

Au sortir de cette phase, un passif de près **d'un milliard de francs CFA** devait être apuré pour solder les dépenses relatives au paiement des indemnités des agents recenseurs, des membres des démembrements et des chefs de quartiers et villages ainsi que des frais de location des véhicules.

Depuis hier, après avoir reçu les fonds du gouvernement, l'A.N.E est en train de déployer dans les 11 préfectures de l'Aire N°1, des équipes pour aller payer tous les dus liés aux opérations réalisées dans cette zone.

En termes de résultats

- ✓ Sur les **2469** Centres d'inscription prévus dans l'aire N°1, **2412** ont été ouverts et rendus opérationnels pendant 14 jours en province et 18 jours à Bangui, Bimbo et Bégoua, soit un taux de près de 98%.
- ✓ Près de **570 000 nouveaux électeurs et électrices** ont été enrôlés ;

N°	Préfectures	Nombre d'inscrits
1	Bangui	239 443
2	Lobaye	45 389
3	Mambéré-Kadéi	20 689
4	Nana-Mambéré	32 373
5	Nana-Gribizi	27 997
6	Ouaka	69 064
7	Ouham	23 605
8	Ouham-fafa	23 176
9	Ouham-Pendé	21 846
10	Lim-Pendé	42.320
11	Haute-Kotto	21 846
<b>TOTAL</b>		<b>567 748</b>

- ✓ D'autres milliers d'opérations concernent les transferts (changement de résidence), les radiations, les modifications (corrections des informations personnelles) et la réception des demandes de duplicata de cartes d'électeurs.

Ces données sont en cours de traitement au Centre de Traitement des données. Elles seront plus précises et complètes à l'issue des travaux de traitement en cours.

LES OPERATIONS POST COLLECTE

A la fin des opérations de collecte de données de l'aire N°1, le CTD a réceptionné toutes les tablettes déployées et les fiches remplies. La procédure de centralisation des données a permis d'organiser la sauvegarde de toutes les données de l'AIRE 1 dans un dossier sur son serveur de back up pour les centraliser sur le serveur de production du fichier électoral.

A la fin de cette phase, les tablettes vont être reconditionnées pour les opérations dans les aires 2 et 3.

## **PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES**

### D'ordre sécuritaire

L'insécurité a prévalu dans certaines localités avec des activités des éléments de certains groupes armés. Cela a empêché l'ouverture ou la poursuite des opérations dans une soixantaine de centres d'inscription dans quatre préfectures : Ouham, Ouham-Fafa, Haute-Kotto et Ouaka.

Une cartographie précise de ces centres a été élaborée et permettra au moment de lancer les opérations dans l'Aire N°2 de ne pas laisser de côté ces compatriotes qui ont été empêchés d'aller se faire enrôler. Par ailleurs, faute d'anticipation et de meilleure coordination, le plan de sécurisation des opérations n'a pas fonctionné comme il se devait. Des initiatives locales avec le concours des autorités et les forces de défense ont permis tout de même de juguler certaines menaces qui ont pesé sur les activités.

### D'ordre logistique

Les problèmes de la logistique se sont posés à deux niveaux :

- ✓ Le déploiement du personnel et du matériel technique de Bangui vers les chefs-lieux a connu des difficultés de mobilisation des véhicules de location en bon état, occasionnant ainsi des retards dans les départs et les retours ;
- ✓ L'insuffisance des ressources financières pour la prise en charge de la logistique secondaire (personnel et matériel quittant et revenant des chefs-lieux de préfectures pour les communes et lieux d'affectation) ont affecté le calendrier des travaux.

### D'ordre financier

La difficile mobilisation et les retards observés dans la contribution du gouvernement pour la prise en charge des opérations dans l'Aire N°1 a laissé la place à de supputations de toute sorte. Pourtant l'engagement citoyen et patriotique des milliers d'agents électoraux et des autorités locales ont permis d'atteindre les résultats évoqués ci-haut.

L'apurement en cours du passif des engagements des coûts des opérations de l'aire N°1 et des fructueuses discussions avec le gouvernement augurent de meilleures perspectives pour la suite des opérations notamment dans l'Aire 2 et l'aire 3.

On note que pour chaque type de difficulté rencontré, des solutions ont été trouvées au fur et mesure. Ce qui a permis de surmonter les obstacles qui auraient pu impacter notablement les résultats.

## **LES LECONS APPRISES**

- ✓ Le lancement d'une si lourde opération avec des fonds insuffisants est très risqué pour la crédibilité et la complétude de l'action ;
- ✓ Le grand engouement des citoyens centrafricains à se faire inscrire sur la liste qui explique l'envahissement de certains centres d'inscriptions qui ont été submergés ;
- ✓ Beaucoup trop de centrafricains ne disposent pas de documents d'identification (CNI, passeports, cartes de pension retraite, etc.) ni d'Etat-civil. Cela a conduit à l'utilisation massive des moyens de témoignages certifiés par les chefs de quartiers et villages ;
- ✓ La faiblesse de communication et de coordination entre les différentes parties prenantes chargée de la mise en œuvre du PISE a impacté le calendrier de démarrage des opérations sur le terrain. Les mesures anticipatives n'ont pu être prises pour juguler les sources de menaces sécuritaires.

## **LES PROCHAINES ETAPES POUR LA SUITE**

### • **Chronogramme**

Avec l'Assistance Electorale Intégrée de la MINUSCA, un projet de chronogramme a été réajusté et adopté par la Plénière ordinaire de notre l'A.N.E. Sa réalisation va nécessiter l'observation de quelques préalables notamment en ce qui concerne la mise à disposition des ressources financières suffisantes.

### • **Démembrements**

Pour ne pas laisser certains démembrements élarger indéfiniment sur le budget de l'Etat, les quatre-vingt-six (86) démembrements de l'aire 1, qui ont été activés le 1<sup>er</sup> août 2024, ont été désactivés le 31 décembre 2024.

Ceux-ci seront réquisitionnés, pour une durée de dix (10) jours, pendant la période d'affichage des listes et de collecte des réclamations. A ce titre, un forfait leur sera alloué.

Dans les aires 2 et 3, les démembrements qui y sont implantés ont été déjà activés depuis 1<sup>er</sup> janvier 2025, afin de leur donner l'occasion de procéder au recrutement des agents recenseurs de leurs localités respectives et d'en communiquer les listes au siège de l'ANE pour décision. Cette décision doit intervenir un (1) mois avant le début des opérations d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 14 alinéa 3 du code électoral.

- **Projection des prochaines opérations dans les aires 2 et 3**

1- Aire 2

L'aire comporte 9 préfectures, 52 démembrements et 1422 centres d'inscription. Les agents identifiés pour les préfectures de Kémo, Mambéré, Sangha-Mbaéré et de l'Ombella-M'Poko seront déployés en véhicules par la voie routière ; ceux des cinq (5) autres préfectures iront par avion.

2- Aire 3

L'aire 3 comporte l'ensemble des pays dont la Diaspora centrafricaine sera appelée au vote du Président de la République. Les échanges entamés avec le Ministère des Affaires Etrangères devra aboutir à la signature d'un nouveau Décret fixant la liste actualisées des pays concernés.

Sur le plan opérationnel

- ✓ Réinitialisation et reconfiguration des tablettes pour les aires II et III. ;
- ✓ Déploiement des commissaires et cadres de l'ANE dans les chefs-lieux de préfectures ;
- ✓ Déploiement des membres des démembrements vers les chefs-lieux de préfectures ;
- ✓ Formation des membres des démembrements Aire II ;
- ✓ Formation des agents-tablettes de l'aire II.
- ✓ Déploiement des administrateurs, superviseurs et agents tablette ;
- ✓ Formation des membres des démembrements Aire II ;
- ✓ Déploiement des membres des démembrements, superviseurs des chefs-lieux de préfectures vers les démembrements de l'Aire II ;
- ✓ Opération d'enregistrement Aires II et III.

### **CONCLUSION**

En dépit des difficultés évoquées ci-avant, les opérations d'enrôlement des électeurs électrices dans les 11 préfectures de l'Aire N°1 a été succès a en mesurer par le taux d'opérationnalité qui avoisine les 100% des 2469 centres d'inscriptions prévus à cet effet. Les différentes leçons apprises sont d'ores et déjà prises en compte dans la phase de préparation des opérations des aires opérationnelles 2 et 3. L'A.N.E reste ouverte pour toutes suggestions devant lui permettre d'améliorer ses prestations en faveur d'élections inclusives, transparentes et crédibles.

Je vous remercie.

**Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA**

Il est 11 h 36 à Bangui et nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses à laquelle Mr Gbaguidi participera également si vous aviez des questions spécifiques à la MINUSCA . Nous vous serons reconnaissant de consacrer vos questions uniquement au sujet que nous venons d'aborder.

## Questions des journalistes

### **Le Gardien Médias (Junior Boutet)**

- J'ai deux questions à mettre sur la table. Ma première question, c'est de savoir, nous sommes déjà en 2025 et il devrait y avoir les élections générales, présidentielle et législative, notamment. Alors, l'ANE se concentre en ce moment pour les élections locales et régionales. J'aimerais savoir est-ce que les élections régionales et locales ne vont-elles pas impacter négativement les élections présidentielles et législatives ? Et ça, c'est ma première préoccupation.
- Et la deuxième, de savoir aussi, est-ce que pour les élections présidentielles et régionales, il va y avoir aussi la révision des budgets électoraux ? Ça, c'est ma deuxième question.
- Et la troisième, je vais m'adresser directement à monsieur le chef de la Division des affaires électorales. Comment comptez-vous, comment la MINUSCA va accompagner l'ANE pour l'organisation des élections présidentielles et législatives qui s'annoncent déjà. J'en ai terminé.

## **Réponses aux questions**

### **Théophile MOMOKOAMA, Rapporteur Général et Porte-Parole de l'A.N.E**

Merci beaucoup. Jusque-là, l'ANE reste très concentrée sur la préparation des élections locales. Nos différentes activités, les chronogrammes que nous avons réajustés au fur et à mesure restent calés en termes de cap sur la tenue des scrutins des élections locales, donc les municipales et les régionales. Aujourd'hui, nous avons une nouvelle projection, mais nous devons y aller maintenant de façon serrée pour y arriver. Nous voulons absolument éviter que les deux processus puissent se chevaucher. Ce que nous faisons aujourd'hui, nous sommes en train de finaliser la révision du fichier électoral. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, ce sera la base pour toutes les élections à venir de 2025 et 2026.

Après, s'il y aura d'autres échéances, on aura une nouvelle révision, comme les textes le disent, nouvelle révision du fichier électoral, mais le fichier électoral qui est en cours de révisions, va permettre d'organiser toutes ces élections-là. Nous pensons qu'avec les projections que nous avons, et si nous tenons le cap comme nous le souhaitons et pour lequel nous travaillons ardemment, nous pensons qu'il n'y aura pas de problème entre la fin du processus des élections locales et le démarrage du processus pour l'organisation des élections générales de 2025-2026.

### **Arsène Gbaguidi, Directeur de la Division de l'Assistance Electorale de la MINUSCA**

Merci beaucoup. Bonjour chers collègues de l'ANE et je voudrais aussi saluer les professionnels des médias ici présents. Pour ce qui concerne la MINUSCA, l'appui que la MINUSCA apporterait à l'Autorité nationale des élections dans le cadre des élections présidentielles et législatives, c'est ça la question, ça ne parle pas des élections locales, mais je voudrais vous dire avec précision que quand vous prenez la résolution du Conseil de sécurité qui donne le mandat à la MINUSCA, je peux vous dire que depuis 2021, c'est la première fois que la résolution du Conseil de sécurité parle donc des deux processus électoraux.

Parce que le processus électoral qui était terminé, qui devrait prendre fin en 2020, 2021, ça devrait être avec les élections locales. Mais on n'avait pas pu organiser les élections locales. Donc du coup, les résolutions qui arrivaient, parlaient beaucoup plus des élections locales, mais à partir de la dernière résolution, si vous la lisez, cette résolution, vous comprendrez que désormais cette résolution parle non seulement des élections locales, mais complète avec les élections présidentielles législatives. C'est pourquoi votre question, quoique cela ne concerne pas les élections locales, je suis obligé de l'intégrer pour dire que la MINUSCA, déjà dans le cadre de son mandat, et vous avez écouté le rapporteur général de l'Autorité nationale des élections qui vous parle des appuis multiformes que la MINUSCA apporte dans le cadre de l'organisation et de la tenue de ces élections locales qui restent quand même des élections très importantes.

Pour vous dire que conformément au mandat de la MINUSCA, nous avons donc des appuis du point de vue des bons offices que vous connaissez. Ces bons offices qui sont portés par Madame la Représentante spéciale. Nous avons des appuis techniques que nous apportons à l'Autorité nationale des élections aussi bien au niveau national que dans les préfectures. Le rapporteur général a parlé de nos bureaux électoraux régionaux qui accompagnent les démembrements de l'autorité nationale des élections à l'intérieur du pays. Et je souligne que nous en avons 17 bureaux électoraux régionaux qui sont répartis de manière à couvrir l'ensemble du territoire national.

La MINUSCA apporte des appuis logistiques. Il en a parlé en termes de transport, aussi bien du matériel que du personnel de l'Autorité nationale des élections. Dans le cadre des opérations de l'aire opérationnelle numéro 1, on en a fait. Et par anticipation aux opérations électorales, pour ce qui concerne l'aire opérationnelle numéro 2, le rapporteur en a fait allusion tout à l'heure, nous avons déjà procédé au déploiement du matériel et nous continuons donc d'apporter cet appui logistique qui est un appui logistique très important. Il y a l'appui du point de vue sécurité. J'allais enchaîner avec ce que le rapporteur général a dit que pendant les opérations de révisions du fichier électoral, au niveau de l'aire opérationnelle numéro 1, les centres d'inscription qui n'ont pas ouvert ont connu des difficultés du point de vue sécuritaire, simplement parce que les comités préfectoraux de sécurisation des élections n'ont pas été activés.

Sur les 11 comités préfectoraux qui devraient donc être activés, il y en avait quatre qui n'avaient pas été activés. Et les quatre concernaient les préfetures, justement, dans lesquelles les centres d'inscription n'avaient pas ouvert. Comme le rapporteur général l'a dit, toutes les dispositions aujourd'hui sont en cours de manière à ce que nous puissions faire à ce que ces centres puissent rouvrir à l'occasion des opérations de révisions du fichier électoral au niveau de l'aire opérationnelle 2.

Je voudrais souligner qu'il y a eu la première réunion de relance du Comité National de Sécurisation des Élections. Parce que quand vous prenez le Plan intégré de sécurisation des élections, du point de vue de ses mécanismes de suivi et de mise en œuvre, il y a le Comité National de Sécurisation des Élections qui est présidé par le ministre de la Défense. Mais pour la réunion de relance qui a eu lieu le 18 décembre dernier, cette réunion a été donc présidée par le Premier ministre et qui a permis de tirer au clair tous les manquements qui avaient eu dans le cadre des opérations de révisions du fichier électoral au niveau de l'aire opérationnelle numéro 1.

Je peux vous dire qu'il y a eu trois recommandations essentielles issues de cette rencontre. La première recommandation, c'est de renforcer la coordination au niveau des différents acteurs, surtout au niveau local, à travers l'activation et le meilleur fonctionnement des Comités préfectoraux de sécurisation des élections. La deuxième recommandation, c'est de renforcer vraiment les mesures proactives dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan intégré de sécurisation des élections. Et la troisième recommandation issue de cette rencontre, c'est le renforcement de la planification des opérations et de la planification aussi de la sécurisation, aussi bien au niveau national qu'au niveau local. Et je peux vous dire qu'il y a eu beaucoup d'améliorations et vous le constaterez cela à l'occasion des opérations de révision du fichier électoral dans l'aire opérationnelle 2 qui s'annonce conformément au nouveau programme que l'Autorité nationale des élections a élaboré.

Et je peux vous dire que le Conseil de sécurité a toujours reconduit les appuis multiformes que la MINUSCA pourrait apporter. Au-delà de ces appuis classiques, la MINUSCA joue aujourd'hui un rôle essentiel du point de vue du financement même direct du processus électoral. Qu'il vous souvienne que dans le cadre de la révision de fichier électoral, la MINUSCA a apporté 1 300 000 \$ pour soutenir les opérations de révisions de fichier électoral. Vous savez aussi que pour booster l'inscription massive des femmes, la MINUSCA a apporté un financement de 400 000 \$ à l'ONU Femmes pour accompagner justement le témoignage au niveau des notabilités locales à travers les chefs de village, les chefs de quartier, pour soutenir l'inscription massive des femmes. Les résultats aujourd'hui sont assez encourageant à ce que ce projet soit poursuivi. Et ça, ça fait partie de la volonté agissante de la Représentante spéciale dans le cadre de notre accompagnement au processus électoral.  
Merci.

### **Question des journalistes**

#### **Deutsche Welle (Jean Fernand Koena)**

- Nous sommes dans les leçons apprises. Au regard de ce que vous avez présenté, nous avons constaté que beaucoup d'agents tablettes ont dû confisquer les outils pour revendiquer de l'ANE le paiement de leurs honoraires et aussi la sécurité qui a affecté sérieusement le processus. Pour l'aire 2, nous sommes déjà au mois de février. Il nous reste techniquement dix mois pour les élections générales. Pensez-vous que l'ANE sera à même de tenir les dates pour qu'on n'arrive pas à un glissement ? Est-ce que le risque de glissement du calendrier électoral est aujourd'hui conjuré ?
- Deuxièmement, il ne suffit pas de recevoir seulement de l'argent du côté de la MINUSCA, le gouvernement aussi devait donner sa part. Or, c'est l'aspect qui fait beaucoup plus défaut.

Jusqu'aujourd'hui, avez-vous déjà cette garantie que la contribution de l'État sera à la hauteur pour permettre à l'ANE de mener à bien sa mission ?

- Pour finir, le réseau Arc-en-ciel est beaucoup plus inquiet et très pessimiste, au point de faire une série de recommandations à l'ANE par rapport au premier exercice réalisé dans l'aire 1. Avez-vous pris en compte ces observations ? Quelle est la réponse que vous avez à donner par rapport à ces pertinentes observations faites par le réseau des organisations de la société civile par rapport au processus déjà dans l'aire 1 ? Je vous remercie.

### Réponses aux questions

#### **Théophile MOMOKOAMA, Rapporteur Général et Porte-Parole de l'A.N.E.**

Merci. L'histoire de paiement des agents tablettes, c'est une histoire réglée. Il y avait eu des malentendus dans l'organisation des paiements de leurs indemnités au retour de mission. Parce que ce qu'ils avaient perçu au départ, c'était pour leurs frais de séjour sur le terrain. Mais à leur retour, tous les agents tablettes ont rendu leurs outils de travail, ont rendu les données. Les listes ont été vérifiées parce qu'il y a eu des situations où les gens ont été remplacés sur le terrain. Il y a eu des gens qui avaient fait défection sur le terrain. Nous avons procédé à des recrutements sur le terrain et former ces personnes.

Donc, il fallait consolider des listes de sorte que le projet qui s'occupe des paiements avec son prestataire, le banquier, puisse avoir des listes consolidées, validées par l'ANE. Ça a pris à peu près une semaine et l'organisation qui a été mise en place avait donné l'impression qu'il n'y avait pas d'argent pour les payer alors que les ressources pour payer les agents tablettes, les superviseurs et les administrateurs informaticiens sont gérés par le PAPEC, ce sont des fonds qui étaient déjà disponibles. Donc, c'était un malentendu qui avait créé ces bruits, mais quand on est rentrés en communication avec ces jeunes gens et ces jeunes femmes, ils avaient compris et quelques jours après, ils ont été tous payés et aujourd'hui, c'est vraiment du passé.

Nous avons signalé que ce qui avait posé problème, l'argent qui avait manqué concernait les agents recenseurs et les chefs de quartier et village. Une partie a été déjà payée dans certaines localités par les appuis que l'ONU Femmes a apporté à ce processus pour ce qui concerne les chefs de quartier et chefs de village. Aujourd'hui, j'ai dit tout à l'heure dans mon propos liminaire que l'ONU est en train de déployer des équipes de paiement. Nous avons reçu tous les fonds attendus du gouvernement pour pouvoir faire face à ce passif-là et nous allons les apurer dans les prochains jours. D'ici la fin de la semaine, le début de la semaine prochaine, tout cela sera réglé.

Maintenant, sur la question de glissement, vous avez constaté que nous avons, au fur et à mesure, nous nous sommes ajustés aux réalités. Les réalités étaient liées à la difficulté de la mobilisation des ressources. C'est pour l'enrôlement, nous travaillons encore avec le gouvernement et les partenaires pour pouvoir boucler le financement des opérations d'enrôlement. Nous ne sommes pas loin d'arriver au bout de cet effort-là. Les engagements qu'a pris le gouvernement et également les contributions des partenaires aujourd'hui nous donnent l'espoir que pour l'enrôlement, nous avons les ressources et le gouvernement s'est engagé à faire des efforts pour, au niveau interne, mobiliser les ressources et également amener ces partenaires à apporter les moyens nécessaires pour qu'on puisse pouvoir financer ces élections locales-là.

Maintenant, en termes de glissement, je vous avais dit, nous travaillons inlassablement, ardemment, pour que les dates que nous avons projetées ne puissent plus souffrir de beaucoup de retard, pour les raisons principalement de disponibilité de ressources. Et ça, les différentes parties prenantes sont parfaitement conscientes de la situation. Nous travaillons régulièrement avec elle pour que ces choses-là, ces enjeux-là, soient portés et que des solutions idéales y soient trouvées. Voilà ce que je peux dire à ce propos.

Et pour revenir sur les observations et les recommandations du réseau Arc-en-ciel. Nous avons travaillé avec le réseau Arc-en-ciel que nous avons accrédité les observateurs. Nous nous sommes croisés sur le terrain pendant les périodes des opérations sur le terrain. Nous avons été les tout premiers destinataires des observations du réseau l'Arc-en-ciel. Et c'est qu'ils ont vécu, nous les avons vécus. Nous avons des points de convergence sur des observations, par exemple, techniques d'une partie du matériel pour lesquelles des solutions ont été trouvées. Et ça, j'avais déjà signalé dans mon intervention tout à l'heure que toutes ces questions-là sont des questions techniques, les questions organisationnelles. Nous en avons tiré des leçons et nous sommes en train de prendre toutes les dispositions pour que pour l'aire numéro 2 et numéro 3, on ne puisse plus vivre ces dysfonctionnements.

Ils avaient, par exemple, pointé l'insuffisance des formulaires, par exemple, de témoignages. Nous, on a été surpris par l'ampleur de la demande. On ne pensait pas que la plupart de nos concitoyens n'avaient pas de documents. Mais des solutions ont été trouvées sur le terrain, au point de puiser sur les réserves destinées à l'aire numéro 2 et nous l'avons fait. Et aujourd'hui, la situation est en train d'être régularisée pour que sur l'aire numéro 2, le même problème ne se pose pas. Réseau Arc-en-ciel a fait un formidable travail. Les recommandations sont des recommandations professionnelles et à la limite, je dirais aussi citoyennes, puisque la plupart des observateurs sont des Centrafricains.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Samuel Bogoto)**

- Merci beaucoup. Bonjour à tous. J'ai trois petites questions à poser. La première, c'est de savoir au regard de tout ce qui s'est fait ou bien les travaux préparatoires qui se font par rapport à l'enrôlement dans l'aire numéro 2, est-ce que l'ANE peut nous dire aujourd'hui à quelle date ces opérations dans l'aire numéro 2 va effectivement démarrer ?
- Deuxièmement, je pose la question de savoir est-ce que des dispositions particulières sont prises pour l'enrôlement dans la circonscription de Zangba. Zangba vit quand même une situation particulière, une préfecture qui n'a pas exercée ce devoir démocratique par rapport aux élections depuis 2005. Certainement, qu'il n'y aura pas les mêmes acquis que ceux qui ont l'habitude de se frotter à ces genres d'exercice. Est-ce qu'il y aura une attention particulière pour amener la population de Zangba à vraiment accomplir ce devoir civique ?
- Troisièmement, pour terminer, est-ce que le plan intégré de sécurisation sera réadapté par rapport à l'opération d'enrôlement dans l'air opérationnelle numéro 2 ou bien c'est le même plan qui sera adopté. Je vous remercie.

### **Réponses aux questions**

#### **Madame Mme Sabine N'DOUTE TANDOS, vice-présidente de l'Autorité Nationale des Elections**

Par rapport à la question de la disposition sécuritaire dans Zangba, je suis celle qui représente l'ANE dans les multiples réunions de sécurité que nous faisons avec les FSI, les FACA et les forces de la MINUSCA. Le plan a été réadapté par rapport au plan de déploiement qui se fera dans l'aire 2. Donc, nous avons travaillé suffisamment là-dessus. Il y a des déploiements, il y a des projections et nous comptons vraiment pratiquer l'inclusivité dans cette préfecture de Zangba et nous mettons l'accent à ce que les forces puissent converger leurs efforts afin que cette zone soit sécurisée et que la population puisse vraiment s'enrôler et avoir la possibilité de voter. Sur ce point, il n'y a pas d'inquiétude. J'ai confiance à cette activité qui est en train d'être coordonnée et je crois que ça ira.

#### **Théophile MOMOKOAMA, Rapporteur Général et Porte-Parole de l'A.N.E.**

La question sur quand est-ce qu'on va démarrer l'enrôlement dans l'aire numéro 2, notre projection actuelle, avec l'agencement des différentes activités qui ont déjà démarré, je parle ici des kits qui sont en train d'être déployés dans les chefs-lieux de préfectures, du reconditionnement des tablettes, la formation qui va suivre du personnel technique, etc. Toute l'organisation logistique, nous allons, dans notre projection, démarrer pour 14 jours l'enrôlement dans l'aire numéro 2 à partir du 11 mars. Je crois que c'est la réponse qu'attendait votre question.

#### **Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA**

Merci beaucoup. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp.

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre attention et participation. A la semaine prochaine, même heure, même fréquence :93.3, Guira FM, la radio de la Paix.

FIN